

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC/12-577-277 du 12/11/2012

## PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE EUROPEENNE

Destinataires : Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Education Nationale -  
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques  
régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale -  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les  
Chefs de Division

Dossier suivi par : M. CHILLIO - Tel : 06 72 42 67 25 - Fax : 04 42 95 29 74

Depuis dix ans, l'Académie d'Aix Marseille et la Région PACA coopèrent pour favoriser la mobilité européenne dans la formation de lycéens de classes de Baccalauréat Professionnel.

Cofinancé par le Rectorat et la Région, le dispositif « Mobilité Bac Pro » aide chaque année plus de deux cents d'entre eux à effectuer une de leurs périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) obligatoires dans un des pays de l'Union Européenne.

Le présent appel à projet couvre l'année scolaire 2013-2014.

Les dossiers de candidatures devront être renseignés en ligne sur le site de la Région (application viladeduc : <https://viladeduc.regionpaca.fr> ) avant le 8 février 2013 ».

Pour plus d'informations sur ce dispositif, taper « MBP » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site académique (<http://www.ac-aix-marseille.fr>)

NB : Ce dispositif ne doit pas figurer dans le PAP établissement ; cependant l'ouverture internationale devra être mentionnée dans le volet « projets de l'établissement »

*Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*